

Paris, le 2 avril 2026

Présence de vendeurs à la sauvette sur les Puces de Vanves

Madame, Monsieur,

Je suis consciente des grandes difficultés rencontrées par les habitants du secteur des Puces de Vanves et de la situation inacceptable provoquée par la présence de vendeurs à la sauvette.

Ce qui est fait

Des interventions hebdomadaires font l'objet d'une coordination renforcée entre la mairie du 14^e, la police nationale, la police municipale, les services de propreté et le gestionnaire du marché, pour juguler l'installation des vendeurs à la sauvette et assurer la propreté du secteur.

Chaque week-end près de 20 m³ de denrées sont saisies et éliminées par les équipes de propreté. Les équipes de la police municipale et nationale ont procédé à plus de 20 000 évictions de vendeurs à la sauvette en 2025.

J'ai déjà alerté personnellement le Préfet de police de Paris pour obtenir des renforts : ceux-ci ont été accordés dans le cadre d'opérations conjointes et régulières mais qui ne sont pas encore à la hauteur du problème.

Ce que nous allons faire

Vous avez pu également observer qu'un dispositif de barriérage a pu être testé lors des élections municipales 2026 pour assurer l'accès des électeurs et électrices à leurs bureaux de vote. Ce dispositif règle une partie des difficultés rencontrées en empêchant l'installation des vendeurs à la sauvette : je compte solliciter sa pérennisation auprès du Préfet de police et des partenaires qui opèrent sur le marché.

Nous continuerons de maintenir un niveau important de présence humaine sur ce secteur et je demanderai à la police nationale de poursuivre ce même effort et objectif.

Enfin, un premier travail de remaniement du périmètre du marché a pu être amorcé et sera prochainement mis en place. Sans attendre le renouvellement de la délégation de service public pour le marché des Puces de Vanves qui aura lieu en 2027, je porterai une attention particulière aux moyens de sécurisation dédiés à ce marché.

Cette situation n'est pas une fatalité et je suis résolue à y dédier les ressources dont je dispose pour y remédier.

Je vous prie Madame, Monsieur, de bien vouloir croire en l'expression de nos sincères salutations.



Carine PETIT
Maire du 14^e
arrondissement

